

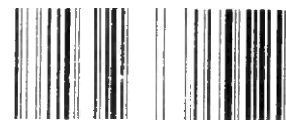
Übersetzung

Regierung
der Deutschsprachigen
Gemeinschaft Belgiens

Ostbelgien 

MINISTERPRÄSIDENT
OLIVER PAASCH

An den Präsidenten
der Region Grand Est
Herrn Jean Rottner
1 place Adrien Zeller F-
67070 Strasbourg CEDEX
Frankreich



A21-GE037097

31/08/2021

Eupen, 19.08.2021

Unser Zeichen: FbSTAND.FeP/36.I0- 01.02/21.167

Ihr Ansprechpartner: Felicia Pöhler, +32 87 789 664, felicia.poehler@dgov.be

Stellungnahme der Regierung der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens bezüglich der Stellungnahmen des Interregionalen Parlamentarierrates der Großregion

Sehr geehrter Herr Präsident,

die Regierung der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens hat ihre Stellungnahme zu den Empfehlungen des Interregionalen Parlamentarierrates vom 5. Februar 2021 abgegeben.

Gemäß den im Verlauf des 7. Gipfels vereinbarten Verfahrensweisen bitte ich um die Weiterleitung der diesbezüglichen Dokumente in der Anlage an das Präsidium des Rates.

Mit freundlichen Grüßen

Oliver Paasch
Ministerpräsident

Anhang: Stellungnahme der Deutschsprachigen Gemeinschaft Belgiens bezüglich der Empfehlungen des Interregionalen Parlamentarierrates der Großregion vom 5. Februar 2021

Klötzerbahn 32
B-4700 Eupen

TELEFON +32 (0) 87 / 789 613
TELEFAX +32 (0) 87 / 786 722

E-MAIL kab.paasch@dgov.be
WEB www.ostbelgienlive.be

UNTERNEHMENSNUMMER
BE 0332.582.613

Avis du Gouvernement de la Communauté germanophone

concernant les recommandations du Conseil parlementaire interrégional (CPI)
de la Grande Région du 5 février 2021

1. Recommandation concernant la suppression des obstacles à la coopération et la mobilité des frontaliers dans la Grande Région

En raison de la situation géographique, la mobilité des travailleurs dans l'Est de la Belgique est d'une grande importance pour le marché du travail. Le nombre de navetteurs de la Communauté germanophone vers le Grand-Duché de Luxembourg, par exemple, s'élevait à 4.480 salariés et indépendants en 2020. Au 30 juillet 2019, le nombre de navetteurs assujettis à la sécurité sociale de la Belgique vers l'Allemagne était de 5.888 personnes (sans les indépendants, les fonctionnaires et les travailleurs peu qualifiés, selon l'Agence fédérale pour l'emploi), dont 4.850 personnes de la Communauté germanophone se rendaient en Allemagne.

Le gouvernement de la Communauté germanophone soutient la recommandation du Conseil Parlementaire Interrégional concernant la suppression des obstacles à la coopération et à la mobilité des travailleurs frontaliers dans la Grande Région.

Ainsi, il soutient déjà des structures de projet qui ont été initiées avec succès grâce à des fonds européens afin de relever les défis du marché de l'emploi transfrontalier. Outre les mesures pédagogiques dans le domaine de la formation, on compte parmi celles-ci les projets Interreg SESAM GR', EMRLingua, Task Force Frontaliers 2.0, Smart Energy 4.4 et YouRegion, ainsi que le conseil EURES.

Le ministère de la Communauté germanophone de Belgique participe au projet Interreg TFF 2.0 en tant que partenaire opérationnel. Même après la fin de la phase Interreg, le ministère participera à la poursuite de la TFF en tant que partenaire de projet.

L'Office de l'emploi de la Communauté germanophone de Belgique est un partenaire actif du projet Interreg YouRegion dans l'Euregio Meuse-Rhin. Son rôle est de promouvoir la mobilité transfrontalière des travailleurs et de permettre en même temps une plus grande transparence de l'offre eurégionale en matière d'emploi.

Concrètement, l'Office de l'emploi de la Communauté germanophone participe à l'élaboration et à la mise en place d'un service qui s'appelle « Placement transfrontalier » dans l'Est de la Belgique, en collaboration avec l'Agence pour l'emploi d'Aix-la-Chapelle.

Le service de placement transfrontalier sera compétent pour tous les demandeurs d'emploi qui souhaitent travailler dans cette région et pour tous les employeurs qui ont leur siège dans l'espace économique de la Communauté germanophone ou à Aix-la-Chapelle.

L'agence pour l'emploi dispose en outre, comme tous les services publics de l'emploi en Europe, de son propre service EURES. Celui-ci conseille et soutient les demandeurs d'emploi dans leur projet de travailler à l'étranger, comme par exemple pour les questions concernant le marché du travail européen, les règles de séjour, la sécurité sociale, etc. Suite à la crise de Covid-19, l'agence pour l'emploi élargit l'offre de ses services électroniques et propose désormais ses services sous forme numérique. En outre, il contribue depuis des années à la promotion des langues voisines et propose des cours d'allemand, de français et de néerlandais en coopération avec des organismes de formation.

Dans le cadre de la promotion du plurilinguisme dans les écoles et dans la formation des PME dans les Cantons de l'Est, la qualité de l'enseignement des langues étrangères a été assurée et augmentée au cours des 15 dernières années en mettant l'accent sur le français comme première langue étrangère.

Par ailleurs, outre les projets Interreg SESAM GR' et Smart Energy 4.4 déjà connus dans la Grande Région, le ministère de la Communauté germanophone participe au projet Interreg EMRLingua dans l'Euregio Meuse-Rhin. Ce projet vise à renforcer la place des langues voisines, le français, l'allemand et le néerlandais, ainsi que la prise en compte des compétences interculturelles dans les écoles primaires, secondaires et professionnelles de l'EMR. L'objectif est que les citoyens perçoivent moins les frontières comme un obstacle au travail, aux études et à l'habitat. Cette revalorisation de l'importance des langues voisines profite bien entendu également à l'espace frontalier de la Grande Région.

En ce qui concerne la numérisation de l'administration, ainsi que la continuité des services publics également sous forme numérique, le ministère de la Communauté germanophone poursuit dans son programme de travail actuel le projet de « l'administration numérique proactive », qui s'inscrit dans le projet de bassin de vie « Avenir - numérisation » du schéma de développement régional de la Communauté germanophone. L'objectif de ce projet du PAL est de créer la base d'une administration numérique proactive. À l'avenir, le citoyen doit pouvoir trouver facilement et rapidement ses services individuels en ligne, classés par domaines de vie et d'activité, et y avoir accès. En outre, le ministère se penche sur la question de savoir comment et quel service doit atteindre le citoyen de manière plus efficace ou quand l'administration doit s'adresser au citoyen de manière proactive.

Extension du réseau de la fibre optique

Ce sont surtout les communes du sud des Cantons de l'Est qui sont touchées par la mauvaise couverture Internet et mobile et qui sont confrontées à de graves problèmes. Pour que les habitants des Cantons de l'Est puissent profiter d'offres, de contenus et de technologies numériques, un accès permanent et performant à Internet est la condition sine qua non. C'est pourquoi le gouvernement de la Communauté germanophone a décidé d'intervenir beaucoup plus activement dans le développement du réseau sur l'ensemble du territoire des Cantons de l'Est.

Dans un premier temps, une étude a été commandée pour calculer les coûts d'une extension de la fibre optique sur l'ensemble du territoire. Un plan d'investissement est actuellement en cours d'élaboration sur la base de cette étude.

Dans le cadre de ce projet, la Communauté germanophone ne se limite pas à une amélioration du réseau cuivre existant. En effet, compte tenu du gain de qualité de réseau relativement faible qui peut être obtenu par ce biais, l'amélioration n'est pas une stratégie d'avenir. Ce projet se concentre plutôt sur le développement généralisé de la fibre optique.

Bureaux de village

De plus en plus de salariés en Belgique profitent de la possibilité de travailler à domicile. La pandémie de Covid-19 a encore accéléré cette tendance. Toutefois, en raison du manque de connexion Internet, de l'appauvrissement social ou de la menace de distraction, le « bureau à domicile » n'est pas une solution adaptée pour tout le monde. Une alternative peut consister en des postes de travail flexibles en termes d'horaires et situés à proximité du domicile - ce que l'on appelle les bureaux de village. Tout comme le travail à domicile, les bureaux villageois permettent d'éviter les trajets domicile-travail et de travailler de manière flexible, à la différence près que le lieu de travail et le domicile sont séparés physiquement. Ils sont surtout connus pour leur capacité à mettre en relation les personnes les plus diverses, à créer un espace de créativité et d'échange et, en même temps, à redynamiser les locaux communaux vacants. Pour les villages, ils représentent une opportunité d'augmenter leur attractivité en tant que lieu de vie et de ramener le travail au village.

La Communauté germanophone soutient la création de deux bureaux de village dans le sud et le nord des Cantons de l'Est.

2. **Recommandation sur la ligne de tram-train entre Sarrebruck et Sarreguemines ainsi que**
3. **Recommandation sur les prés-vergers dans la Grande Région**

Le transport ferroviaire et l'agriculture ne relèvent pas des domaines de compétence de la Communauté germanophone de Belgique. C'est pourquoi il est renoncé à un avis technique sur les présentes recommandations du CPI. Néanmoins,

le gouvernement de la Communauté germanophone salue les recommandations concernant le trafic ferroviaire de la Sarre (tram-train) entre Sarrebruck et Sarreguemines, ainsi que les prés-vergers dans la Grande Région.

6. Recommandation relative au développement du travail de mémoire commun dans la Grande Région

Comme déjà expliqué dans l'avis de la Communauté germanophone de Belgique sur les recommandations du CPI du 6 décembre 2019, la Communauté germanophone salue en principe la recommandation sur le travail de mémoire dans la Grande Région.

Afin de promouvoir une expérience commémorative dans la Grande Région, les prochaines étapes vers une offre concrète et permanente, notamment pour les jeunes et les enseignants, ainsi que dans le domaine de la recherche, peuvent maintenant être abordées sur la base du travail préparatoire déjà réalisé. En ce qui concerne l'Institut pour la pédagogie de la démocratie dans les Cantons de l'Est, il se félicite de cette perspective, car elle est également en accord avec les projets du GT Éducation politique dans la Grande Région (PBGR). Le GT est déjà un réseau de centres régionaux d'éducation politique, de fondations et d'instituts qui travaillent ensemble dans le domaine de l'éducation politique. C'est pourquoi l'Institut pour la pédagogie de la démocratie dans les Cantons de l'Est, en tant que porte-parole du groupe de travail PBGR cette année, ne peut que soutenir les suggestions formulées dans la recommandation.

7. Recommandation concernant les aéroports de la Grande Région

Le transport aérien ne relève pas de la compétence de la Communauté germanophone de Belgique. C'est pourquoi il est renoncé à un avis technique sur la présente recommandation du CPI. Néanmoins, le gouvernement de la Communauté germanophone accueille favorablement les recommandations relatives aux aéroports de la Grande Région.

4. L'économie circulaire dans la Grande Région

Comme déjà mentionné dans la prise de position de la Communauté germanophone de Belgique sur la recommandation du CPI relative à l'agriculture solidaire dans la Grande Région du 5 juin 2020, le renforcement des circuits économiques régionaux et des circuits de production courts est d'une grande importance pour la Communauté germanophone et a déjà été ancré dans son schéma de développement régional.

Avec l'introduction du label de qualité pour les produits alimentaires régionaux des Cantons de l'Est « Made in Ostbelgien » en 2013, une plateforme de travail a été créée afin d'encourager la collaboration entre les producteurs de denrées alimentaires.

Ensemble, les producteurs travaillent à la mise en place de nouvelles chaînes de valeur régionales et au développement de produits de qualité innovants. « Made in Ostbelgien » désigne des produits régionaux qui parviennent au consommateur par des circuits courts. Dès le début, l'objectif du label était de promouvoir un développement durable de la région : les circuits économiques régionaux garantissent des emplois dans l'agriculture ainsi que dans les petites et moyennes entreprises, protègent le patrimoine culturel et naturel de la région et encouragent la durabilité. Avec ce label, la Communauté germanophone souhaite sensibiliser aussi bien les producteurs que les consommateurs. La production locale favorise la durabilité par le biais de circuits courts. En outre, les producteurs du label veillent également à une production équitable. En soutenant les producteurs régionaux, on protège les traditions régionales et l'artisanat qui font partie intégrante du patrimoine culturel de la Belgique de l'Est. La Communauté germanophone soutient les producteurs dans leur promotion et leur mise en réseau.

En outre, la Communauté germanophone encourage également une économie sociale forte et a jusqu'à présent testé des concepts individuels dans ce domaine avec le soutien du Fonds social européen. Depuis 2007, il existe un parcours d'intégration socioprofessionnelle, qui comprend entre autres les mesures d'amont et d'intégration modulaires. Les objectifs actuels du projet sont l'élaboration d'un cadre juridique pour l'économie sociale en Belgique de l'Est et la reconnaissance des initiatives d'économie sociale en application du cadre réglementaire nouvellement créé. La promotion de l'économie sociale contribue à plusieurs objectifs de développement durable des Nations unies. D'une part, elle intègre, le cas échéant, des critères de qualité correspondants dans le cadre juridique à élaborer. D'autre part, les entreprises sociales tiennent déjà compte des aspects de durabilité en raison de leurs objectifs et de leurs activités. On peut citer comme exemples la mise en œuvre et la sensibilisation à l'action régionale et la création d'emplois, notamment pour les personnes défavorisées sur le marché du travail classique.

L'économie circulaire ne concerne pas directement les domaines de compétence de la Communauté germanophone de Belgique, raison pour laquelle il est renoncé à un avis technique supplémentaire sur la présente recommandation. Néanmoins, le gouvernement de la Communauté germanophone salue les recommandations relatives à l'économie circulaire dans la Grande Région.